



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
DU PAYS DE MONTBELIARD

FFSA

Date de
réception

N° de COURSE

**2ème Slalom ASA PM 1
Samedi 21 Avril 2018**

Nom propriétaire

MODELE

MARQUE

GROUPE

CLASSE

Immatriculation

N°Passeport technique

Fiche homologation

Cylindrée exacte

Demande d'engagement

PILOTE

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Portable

Email

N° Licence

Nom ASA

Code ASA

Permis n°

Délivré le

Préfecture de

Double Monte avec

Signature obligatoire

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter les termes. Ils certifient être en possession de leur permis de conduire le jour de l'épreuve et certifient que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts.

Fait à :

Le

Ci-joint la somme de :

- 100 € Tarif pour les concurrents non ASA PM

- 80 € Tarif pour les membres de l'ASA PM

Les frais d'engagements seront réduits si vous participez aux 2 épreuves du 21 et du 22 avril.

Le chèque doit accompagner obligatoirement votre demande d'engagement pour bénéficier de cette réduction :

- 180 € Tarif pour les concurrents non ASAPM

- 160€ Tarif pour les membres de l'ASA PM

Si pour une raison mécanique, vous ne participez pas au slalom du dimanche, une somme de 80€ vous sera remboursée.

**Participe également au Slalom du
22 Avril pour bénéficier de l'engagement
réduit**

OUI NON

Visa Technique

Visa Administratif

Mode de règlement

Espèces :

Chèque :

A l'ordre de : ASA Pays de Montbéliard

A retourner avant le 17 avril 2018 à minuit cachet de la poste faisant foi à :

HIRN Florence 3 rue du temple 25750 AIBRE